

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EWETA DU 10 JUIN 2008
 PROCES-VERBAL

Présents :

MM., Simon, Marchant, Niset Haulet, Hubert, De Groote, Manset et Nagant
 Mme Prignon

Membres invités :

MM. Epicum , Procureur, Chardon, Lorenzonetto, Drion et Portion,

Excusés :

MM. Afano, Trepagne, Steffen, Mercken, Jospin, Gribomont et Emmanuelidis
 Mme Elias

Lieu :

ETA de Jambes

1. Approbation du PV du CA du 20 mai 2008

Les personnes excusées suivantes doivent être ajoutées au PV du 20 mai : MM. Drion, Procureur, Manset et Martin.

Moyennant cette remarque, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Examen des comptes de l'EWETA pour approbation en vue de la présentation en AG statutaire du 27 juin 08

Le bilan et compte d'exploitation 2007 sont présentés et commentés aux administrateurs ainsi que le rapport de M. Danvoye, vérificateur aux comptes, précisant que les comptes sont conformes. Au bilan, on enregistre pour l'année 2007 un total de 490.449 € en dépenses et 482.666 € en recettes.

Après quelques commentaires et précisions apportées par M. Hubert à ces comptes, le Conseil d'administration acte ceux-ci mais insiste pour porter l'essentiel de la discussion sur le budget 2008 qui présente un déficit de 124.000 €.

Cette situation est due à l'absence de projets européens pour 2008 dont l'EWETA s'est vu notifier un refus pour la programmation 2008-2013 ; bien qu'une 2ème session prévue en septembre permet aux projets refusés au 1er tour, d'introduire à nouveau leur demande, l'EWETA n'aura pas plus de certitude d'être agréée. Aussi, le bureau et le groupe de travail financier réunis ce matin ont décidé de présenter une version budgétaire « pessimiste ».

Dans sa présentation, le budget comporte à la fois des postes calculés sur une base annuelle et à la fois d'autres postes calculés sur une base mensuelle jusqu'au mois de mai (5/12).

Selon les estimations du groupe de travail financier de ce matin, la trésorerie de l'EWETA permettra seulement de couvrir encore les frais de fonctionnement et de personnel jusque fin 2008.

Le déficit de 124.000 € est approximatif dans la mesure où ne sait pas déterminer encore avec exactitude quel sera le montant à rembourser au Fse dans le cadre des projets européens.

Parmi les pistes financières alternatives proposées par le GT Financier, on cite :

	Pistes de financement	Pistes d'avance de trésorerie
Cabinet Donfut : Ministre de tutelle	Demande de financement structurel	
Cabinet Marcourt	Demande de financement	

	structurel	
AWIPH	Prise en charge des frais de gestion et de fonctionnement de l'EWETA pour les formations psychosociales	
Fonds Maribel social : partenaires sociaux	Financement d'un emploi pour le banc patronal	
Cotisations ETA membres	Augmentation des cotisations : mesure exceptionnelle	
Economie à l'interne		
Formations psychosociales de l'AWIPH		Demande de paiement trimestriel par l'AWIPH des factures de formation à l'EWETA au lieu d'une fois par an actuellement
APE	Points supplémentaires	
Fifr	Budget complémentaire à recevoir en one shot	
Services payants	Missions précises dévolues au secrétariat et rémunérées par les membres	
Sous location aux 2 Fonds de sécurité d'existence		Demande de paiement anticipatif des charges locatives et participation forfaitaire aux frais de fonctionnement
Pistes dont les ETA seraient plus directement les bénéficiaires : <ul style="list-style-type: none"> • Projet Fondation Roi Baudouin sur le vieillissement des personnes handicapées • Fonds de l'Expérience professionnelle • Projets FSE, Interreg, etc.. 		

Ces propositions sont actées par le Conseil d'Administration comme étant des pistes de financement alternatives pour pallier à la situation financière difficile de l'EWETA constatée en ce moment.

Quant à la présentation du budget, le conseil d'administration demande que celui-ci soit modifié dans sa forme, à savoir, le simplifier en regroupant par « grands thèmes » tous les postes concernés et attribuer ensuite à chacun de ces grands thèmes une valeur en terme de pourcentage par rapport au budget global.

Monsieur Eric Chardon et Monsieur François Hubert sont chargés de présenter un budget sous cette nouvelle forme qui sera soumis à l'AG statutaire.

Le CA souhaiterait également avoir une réflexion plus politique relative à la mission de l'EWETA. En d'autres termes, quel est le travail demandé à l'EWETA et combien de personnes sont nécessaires pour assumer ce travail ? Toutefois, il s'agira également de mettre en relation les

besoins des ETA avec les compétences disponibles au secrétariat.

Pour l'Assemblée Générale statutaire du 27 juin, l'EWETA sondera et chiffrera autant que possible chacune de ces pistes afin de présenter, pour approbation aux membres, celles qui pourraient aboutir.

Le budget sera envoyé tel quel aux membres mais accompagné d'une note d'explications concernant les pistes alternatives proposées.

3. Révision des statuts et ROI de l'EWETA

Les modifications proposées tant dans les statuts que dans le ROI sont portées à la connaissance des administrateurs.

Moyennant une remarque précisant que le secrétariat ne doit pas être dirigé par le Président mais plutôt par le directeur et le directeur adjoint, les administrateurs prennent acte des modifications proposées qui seront telles quelles présentées aux membres, pour approbation, lors de l'AG statutaire.

4. Divers

- AIP 2007-2008 et réductions de cotisations patronales de 0,25 %

Les employeurs peuvent bénéficier d'une réduction de cotisations patronales de 0,25 % depuis le 1er octobre 2007. Cette rubrique est d'ailleurs prévue dans la déclaration ONSS.

- AIP 2007-2008 et Efforts de formation

L'AR visé considère que tous les secteurs qui ont déposé avant le 1er septembre 2008 une CCT au SPF Emploi seront considérés comme étant des secteurs réalisant des efforts suffisants en matière de formation. Ces secteurs ne seraient donc pas contraints à verser une cotisation patronale supplémentaire de 0,05% au Fonds Congé-éducation.

Cette CCT doit prévoir pour la période 2007-2008 :

- ou bien une augmentation des efforts de formation chaque année d'au moins 0,1 % de la masse salariale totale annuelle des entreprises du secteur
- ou bien annuellement au moins un relèvement de 5 % du taux de participation à la formation

Pour atteindre l'un de ces objectifs, la CCT doit prévoir un moyen qui peut être choisit parmi les 4 suivants :

- soit l'adaptation de cotisations pour un fonds sectoriel de formation
- soit l'octroi d'un temps de formation par travailleur (de manière individuelle ou collective)
- soit l'offre ou l'acceptation d'une offre de formation en dehors des heures de travail
- soit une formation collective via le conseil d'entreprise

Monsieur Niset défend l'idée d'une cotisation patronale qui serait versée dans un nouveau Fonds de sécurité d'existence. Fonds qui permettrait peut-être par la même occasion de financer un emploi pour l'EWETA. Un autre financement pourrait également alimenter ce fonds, il s'agit du reliquat éventuel des montants gérés actuellement par le FSE wallon dans le cadre de l'harmonisation des barèmes. Ces reliquats seraient ainsi réinjectés dans le secteur.

- Fonds de l'expérience professionnelle

Rappel du projet pour les ETA, projet visant l'amélioration des conditions de travail, adaptations de postes de travail, adaptations des horaires, etc... et concernant des travailleurs de plus de 45 ans
Pour rappel, ce Fonds intervient :
pour 50 % des frais avec un maximum de 500 € par travailleur et par mois et pour 70 % des frais

avec un maximum de 750 € par travailleur et par mois si utilisation préalable d'un instrument de mesure ou instrument de diagnostic

Le projet doit être limité à 2 ans.

Si l'entreprise utilise déjà un instrument de mesure alors une intervention supplémentaire de 12 € par travailleur est possible.

Une possibilité existerait également au niveau d'un financement « fédéral » pour le secteur des ETA à condition d'introduire un projet commun avec les autres fédérations d'ETA du pays.

- Projet Stress

Pour rappel, le FSEW disposait d'un budget de 50.000 € pour la mise en place d'actions contre le stress dans les ETA wallonnes.

Les partenaires sociaux ont, à raison, de 15.000 € élaboré une brochure sur le stress distribuée dans toute les ETA.

Le budget restant de 35.000 € devant servir à couvrir les actions « stress » au sein des ETA, à raison de 5 € par travailleur.

Le FSEW a reçu au total 17 dossiers d'ETA pour un montant de 9.500 €. Ceci laisse donc un budget de 25.000 € mais les organisations syndicales ont manifesté leur désir de reprendre leur part initiale, à savoir, 17.500 € pour mener des actions stress dans les ETA prioritairement celles n'ayant pas introduit de demande au FSEW.

Ceci laisse dans l'escarcelle du budget patronal (l'EWETA), environ 7.500 € pour relancer un appel aux ETA n'ayant pas encore bénéficié d'un financement FSEW.

L'appel sera donc lancé aux ETA à travers le prochain bulletin d'information. Les demandes seront à introduire dans les mêmes conditions au FSEW à Adrien Delange.

- Investissements

Les administrateurs reçoivent, pour information, la dernière proposition de l'AWIPH qui sera discutée ce 11 juin à nouveau avec les représentants de l'AWIPH. Une synthèse des travaux sera également présentée dans le prochain bulletin d'information.

- Groupe de travail « Image des ETA »

Il est proposé de faire appel à une société de communication « Eecom Conseil » de Liège pour organiser notre événement « 30ème anniversaire » de l'EWETA qui aura lieu à l'occasion de l'AG statutaire le 27 juin.

Le prix demandé par cette société est de 2.500 € pour assumer toute la partie académique qui aura lieu après l'AG mais aussi la réservation des salles au Palais des Princes Evêques, le dossier presse, l'invitation à la presse, une présentation powerpoint, l'organisation des temps de parole des personnalités, à savoir, Mme Chevalier, députée provincial, M. Foret, Gouverneur de la province de Liège, M. Marcourt, Ministre régional de l'Economie de l'Emploi, M. Donfut, Ministre régional des Affaires sociales, Mme Fernandez Fernandez, Secrétaire d'Etat à la politique des personnes handicapées, fédéral, M.Drèze., Echevin de la ville de Liège et sénateur

Seront également présents : M. Descampes, président de l'AWIPH et M. Demeyer, bourgmestre de Liège ainsi que des représentants des services de l'AWIPH (direction, inspection et BR de Liège).

Il est rappelé que lors de l'AG statutaire devra être élu le nouveau président de l'EWETA en remplacement de Monsieur Niset Guy.

L'appel à candidature est d'ores et déjà lancé en séance, les formulaires de candidatures seront adressés au Conseil d'administration par courrier comme le prévoient les statuts.

Fait à Couillet, le 20 juin 2008,
G. NISSET, Président
P. DE GROOTE, Secrétaire
S. ANGELOZZI, Secrétaire permanente

[retour au sommaire des PV](#)

